BAnQ-Rimouski / CN104, S45 / Achat d'une terre par Alexandre de Kervoach nommée « Les trois ruisseaux » près de Notre-Dame-du-Portage, 8 juillet 1734 */ Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Kamouraska, Série Étienne Janneau.*

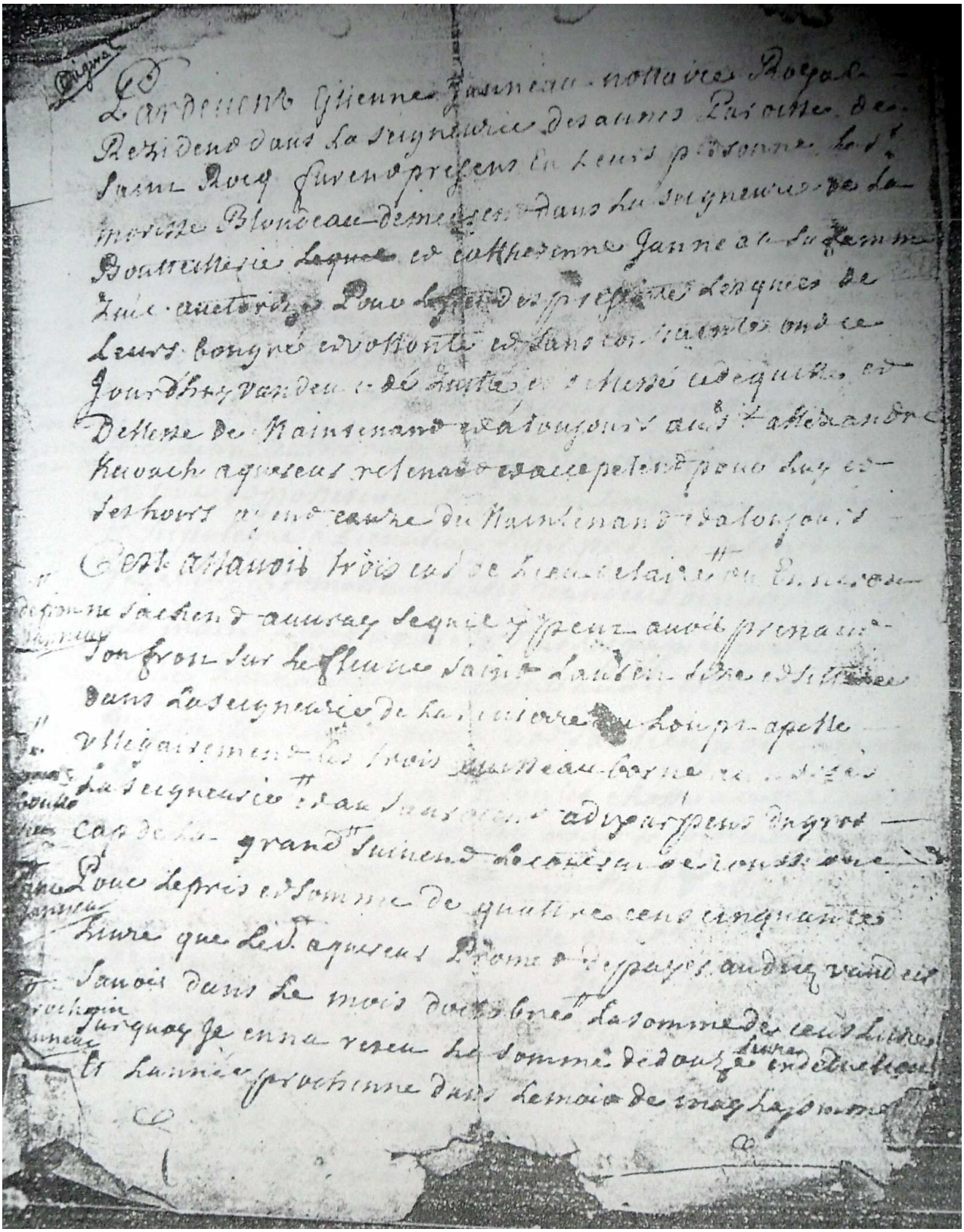

Cinquante livres l'année, que nous conteron chez sept
sei cent trente et cinq et cent francs dans le cours du mois
doctobre de l'année mil sept cens trente et cinq et les
deux autres payement seront l'année mil sept cens
trente et six et mil sei cens trente et sept de chacun
cens francs. Cedent lesdis vandeurs audit aquereur tous
et chacun leurs droiteurs et pretension fon et tres fon
saisine et possession luy garantissent de toute depte
et hipoteque a lienation sans pas leur retenir ny
reserver; Promettent lesdis vandeurs de mettre entre
les mains dudit aquereur tous les papiers consernant
icelle terre et le tout pour avoir esté veu et
visitté par led. aquereur et sa tien pour comptant
et satisfait renoncent a toutes chosse a ce contraire
obligent chacun en droy soy pour le contenu en ses
presentes ou insy et promettent et obligent et
renoncent et fait et passe en nostre etude a
Presmidy ce thuit jour de juillet mil sept cens
trente et quatre en presence des s.t vaubloin et gabriel
bloum — Thesmoings demeurent audit lieu
qui ont signé avec led. vandeur et led. aquereur
et nous dit notaire de ce anquis interpellé suivant
l'ordonnance. Alexandre de Kirouac Maurice
Bordeau [illegible] [illegible] Colorin

Recherche abbé Gérard Lévesque

Numérisation : François Kirouac